

Alexandre Porthault
11 rue du Cloître St Pierre Empont
45000 Orléans
Actuellement formateur en bureautique à l'IREO du Loiret

Lettre de motivation pour la Commission de Recours du 10 juin 2009 concernant le projet de CIF pour la formation BP REA à l'IREO du Loiret sur l'année scolaire 2009-2010.

Madame, Monsieur,

Suite au refus de la commission paritaire du FONGECIF de la séance du 27/05/2009 de prendre en charge mon projet, je reviens vers vous afin de clarifier mes motivations peut-être mal exprimées dans ma précédente lettre, et de faire valoir l'avancée de mon projet depuis le dépôt initial de mon dossier.

Tout d'abord, même si mon projet est né entre autres d'une sensibilité écologique forte et de la volonté d'agir concrètement, il s'appuie sur des réalités tangibles :

- Ma future exploitation aura ses fondations sur celle de mon grand-père avec notamment les terres (2 ha) et les bâtiments (maison d'habitation, hangar, poulaillers, étable, grenier, miellerie...) existants et utilisables immédiatement.
- Elle s'inscrit dans un marché porteur : la demande en légumes « Bio » et de proximité est de plus en plus forte et largement supérieure à l'offre avec pour preuves les listes d'attente de tous les fournisseurs de paniers de légumes bio de l'agglomération orléanaise (AMAP, Jardin de Cocagne, Paniers du Val de Loire), la fréquentation croissante des marchés et le succès des producteurs bio, la demande forte des supermarchés bio (Biocoop, Botanic, Trait d'Union) pour un approvisionnement auprès de producteurs locaux. Les débouchés commerciaux de ma future production sont donc assurés.
- La surface à cultiver est suffisante pour en vivre correctement surtout en privilégiant la vente directe, comme en témoignent les différents producteurs rencontrés (à Chanteau, à Tigy, à Presnoy, à Allainville...).
- La ville de Saran n'a pas sur son territoire de gîte rural, ni de chambres d'hôtes. Ces activités complémentaires seraient donc bienvenues au nord de l'agglomération et bénéficieraient du soutien de la commune au moins en terme de communication. Ces activités ne viendront que dans un deuxième temps lorsque l'activité de maraîchage sera bien en route.
- L'éducation à l'environnement est maintenant dans tous les programmes scolaires. La création d'une ferme pédagogique (j'envisage cette création en activité complémentaire et à moyenne échéance) au cœur de l'agglomération d'Orléans ne peut que rencontrer du succès, la ferme pédagogique de Tigy en témoigne, elle qui ne peut accueillir toutes les demandes des écoles, trop nombreuses pour un seul lieu. Une partie des animaux constituant le support pédagogique sont déjà présents sur le lieu : ruches, moutons, ânes, oies, et chevaux dans le cadre du partenariat mis en place avec le centre équestre de la ville de Saran. L'éducation a d'ailleurs déjà démarré avec les visites organisées autour des mares de deux classes au mois de mai et d'une autre visite pour tout public fin juin, avec à chaque fois le concours de l'association Loiret Nature Environnement.

Ce projet est donc tout sauf utopique. Il sera viable et a un fort potentiel de développement.

L'IREO du Loiret est à la fois mon employeur actuel et l'organisme formateur. C'est un motif de non priorité pour la commission paritaire. Mais, c'est le seul établissement du département à proposer la formation BP REA, et c'est le seul de la Région Centre dont toutes les options correspondent à mon projet : UCT (unité capitalisable technique) « service » (étude des

services proposés sur l'exploitation : accueil, vente à la ferme...), UCARE (unité capitalisable d'adaptation à la région ou à l'emploi) « bio » et UCARE « maraîchage ».

Les autres établissements de la Région proposant le BP REA sont à Bourges, Chartres, Tours et Châteauroux. Qu'irais-je faire dans une de ces villes si c'est pour y trouver une option « élevage laitier » ou « gérer les équipements de matériel agricole » ?

Le choix de l'IREO du Loiret est cohérent avec mon projet, il est également économique en terme de déplacement.

La reconversion que j'ai entamée constitue un projet de vie dans lequel je suis déjà investi pleinement : en plus des premiers travaux de préparation de l'exploitation effectués depuis l'automne dernier (plantation d'arbres fruitiers, retournement et amélioration de la terre par semis d'engrais vert, débroussaillage, installation de clôtures), j'ai engagé toutes les démarches nécessaires du parcours d'installation (point info installation, MSA, GABOR, ADASEA, JA, CFE et DDAF), rencontré de nombreux exploitants et suivi les premiers modules de la formation BP REA sur mon temps libre.

En plus des modules validés compte tenu de mon niveau d'étude, le module UCP 2 (Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur) est maintenant acquis et les deux autres (commercialisation et conduite d'une activité de service) sont en cours de validation.

J'ai également débuté le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) de l'ADASEA. Celui-ci consiste en un suivi du projet d'installation notamment dans la formation pratique. Il comprend une ou plusieurs périodes de stage afin d'acquérir l'expérience pratique.

Ma première période de stage aura lieu pendant les six semaines de mes congés d'été (de la semaine 29 à la semaine 34) sur une exploitation d'une taille similaire à la mienne, appartenant à une maraîchère possédant 20 ans d'expérience et dont j'ai déjà pu apprécier les qualités pédagogiques. Ce stage sera formalisé durant le mois de juin par une convention entre la maraîchère, l'ADASEA et moi-même.

La dynamique est en marche.

En choisissant mon projet, vous ferez le choix d'une véritable reconversion permettant la création d'un emploi pérenne dans un projet concret, avec un potentiel de développement intéressant pour moi et avec un investissement financier moindre pour vous compte tenu des économies en terme de déplacement et des heures de formation déjà effectuées (il ne reste que 715h de formation à financer ce qui représente 6000 euros, à comparer avec les 10000 euros de la formation complète de 1200h).

A l'inverse, ne pas pouvoir suivre la formation élimine la possibilité de m'installer à l'horizon 2010 et compromet cette installation à plus long terme. En effet, la formation dispensée à l'IREO du Loiret, et en partie financée par le Conseil Régional, n'est pas systématiquement reconduite dans l'établissement d'une année sur l'autre. Elle existera l'année prochaine. En sera-t-il ainsi ensuite ? Si ce n'est pas le cas, il faudra envisager d'aller s'inscrire ailleurs avec toutes les contraintes budgétaires que cela implique.

J'espère vous avoir communiqué la passion qui m'anime depuis le lancement de mon projet et vous remercie de votre attention.

Alexandre Porthault